

DELIBERATION du Comité syndical de CHARENTE NUMERIQUE

Comité syndical du lundi 31 mars 2021

N° de délibération : 2021-16-CS	
CADRE :	Budget
OBJET :	Comptes de gestion, comptes administratifs et affectation du résultat

L'an deux mille vingt et un, le 31 mars à 14H00, le comité syndical de Charente Numérique s'est réuni au siège du syndicat, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT.

Membres	Présent(e)	Représenté(e)	Absent(e) non représenté(e)	Absent(e) représenté(e) par :
Collège Département				
M. Jérôme SOURISSEAU	X			
M. François BONNEAU		X		Mme Isabelle LAGARDE, suppléante
M. Jacques CHABOT	X			
M. Didier JOBIT	X			
M. Jean-Paul ZUCCHI	X			
Collège Région				
M. Xavier BONNEFONT			X	
M. Mathieu HAZOUARD		X		Pouvoir donné à Mme Joëlle AVERLAN
M. Jonathan MUÑOZ		X		Mme Joëlle AVERLAN, suppléante
Collège SDEG 16				
M. Jean-Michel BOLVIN	X			
M. Michel ANDRIEUX			X	
M. François ELIE	X			
M. Jean-Louis MARSAUD	X			
M. Patrick EPAUD	X			
M. Loïc DEAU	X			
Mme Séverine CAILLE	X			
M. Yannick LAURENT		X		Pouvoir donné à Mme Séverine CAILLE
M. Alain BRIAND		X		M. Eric COUVIDAT, suppléant
M. Didier BERTRAND	X			
M. Gérard SORTON	X			

Dix-sept délégués étant présents ou représentés, représentant quarante-trois droits de vote sur quarante-huit (89,6 % des droits de vote), le quorum est atteint et le Comité syndical peut valablement délibérer.

Le Comité syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport de présentation ;

Vu les statuts de Charente Numérique ;

Considérant qu'il est proposé d'arrêter le compte de gestion 2020 établi par Monsieur le Payeur départemental, d'approuver le compte administratif 2020, ainsi que l'affectation du résultat d'exécution 2020 en fonctionnement et en investissement du budget principal et du budget annexe ;

Considérant que M. le Président de Charente Numérique ne prendra pas part au vote ;

Considérant qu'il est proposé de désigner un président de séance pour le vote du compte de gestion, du compte administratif et l'affectation du résultat d'exécution du budget principal et du budget annexe ;

Considérant que M. Jean-Paul ZUCCHI, membre du Collège Département, est désigné Président de séance par le Comité syndical.

DECIDE :

✓ **au titre du budget principal :**

- **d'arrêter le compte de gestion 2020 joint en annexe en pages 1 et 2, établi par Monsieur le Payeur départemental qui est conforme au compte administratif 2020 ;**
- **d'approuver, tel que joint en annexe en pages 3 à 13, le compte administratif 2020 ;**
- **d'approuver, tel que joint en annexe en page 14 :**
 - **le résultat d'exécution de l'exercice 2020, soit un déficit en investissement de 501 350,62 € (compte D 001) et un excédent en fonctionnement de 700 741,19 € (compte R 002) ;**
 - **L'affectation du résultat d'exploitation 2020 en réserve R 1068 en investissement d'un montant de 501 350,62 € et en report en exploitation de 199 390,67 € ;**

✓ **au titre du budget annexe :**

- **d'arrêter le compte de gestion 2020 joint en annexe en pages 15 et 16, établi par Monsieur le Payeur départemental qui est conforme au compte administratif 2020 ;**
- **d'approuver, tel que joint en annexe en pages 17 à 22, le compte administratif 2020 ;**

- **d'approuver, tel que joint en annexe en page 23, le résultat d'exécution 2020, soit un excédent en investissement de 92 062,98 € (compte R 001).**

Résultats du vote :

Membres	Pour	Abstention	Contre	Non exprimé(e)
Collège Département				
M. Jérôme SOURISSEAU	X			
Mme Isabelle LAGARDE Suppléante de M. François BONNEAU	X			
M. Jacques CHABOT				X
M. Didier JOBIT	X			
M. Jean-Paul ZUCCHI	X			
Collège Région				
M. Xavier BONNEFONT				X
M. Mathieu HAZOUARD (pouvoir donné à Mme Joëlle AVERLAN)	X			
Mme Joëlle AVERLAN Suppléante de M. Jonathan MUÑOZ	X			
Collège SDEG 16				
M. Jean-Michel BOLVIN		X		
M. Michel ANDRIEUX				X
M. François ELIE	X			
M. Jean-Louis MARSAUD	X			
M. Patrick EPAUD	X			
M. Loïc DEAU	X			
Mme Séverine CAILLE	X			
M. Yannick LAURENT (pouvoir donné à Mme Séverine CAILLE)	X			
M. Eric COUVIDAT (Suppléant de M. Alain BRIAND)	X			
M. Didier BERTRAND	X			
M. Gérard SORTON	X			

Messieurs Xavier BONNEFONT et Michel ANDRIEUX sont absents, non représentés. M. Jean-Michel BOLVIN s'est abstenu.

Conformément aux modalités de vote statutaire et étant précisé que M. Jacques CHABOT, Président de Charente Numérique, est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote, cette délibération est adoptée.

M. Jean-Paul ZUCCHI clôt la séance.

Le Président de Charente Numérique

Jacques CHABOT